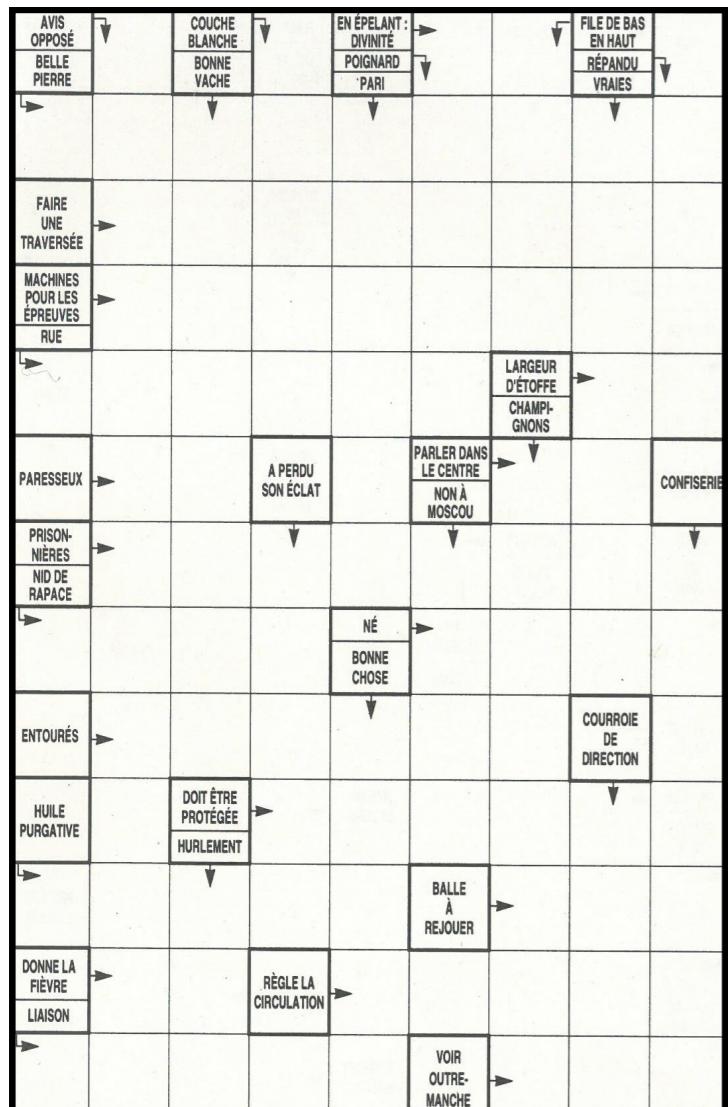
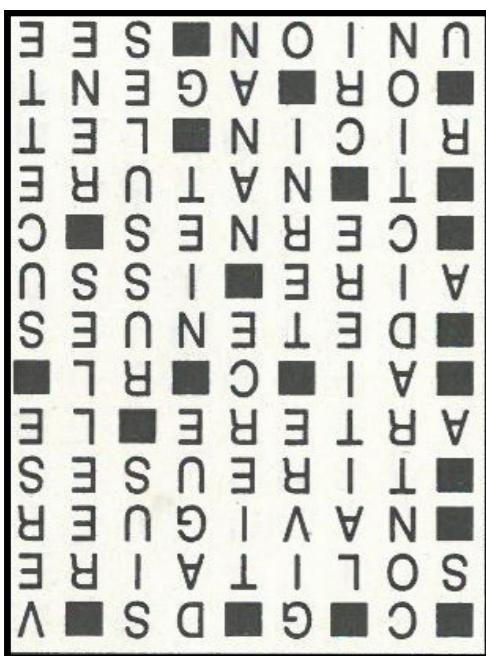


Les mots fléchés



Solution



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA VALLÉE DE L'OULE

Le village
05150 BRUIS

Tél : 04-92-66-04-21 fax : 04 92 48 53 25
Email: ccvopat@orange.fr
Ou : ccvcathy@wanadoo.fr

Nos heures d'ouverture au public :
Les lundis et jeudis : de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h

Bibliothèque intercommunale :
Ouverte au public :
Le mercredi, de 9 h à 11 h 30
Et le jeudi, De 9 h à 11 h 30 et de 14 h 30 à 16 h 30

Tél : 04 92 66 04 21
Fax : 04 92 48 53 25

Dépôt légal : 98009
Imprimé Par Nos Soins

Rédactrice : Cathy Roumieu

Année 2015-Numéro 100
Janvier - Février - Mars



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA VALLÉE DE L'OULE

Au Fil de l'Oule

Après 17 ans et 100 numéros, si le journal "Au Fil de l'Oule" est toujours là, c'est aussi grâce à vous tous !

Comme vous n'aurez pas manqué de le remarquer, votre journal "Au fil de l'Oule" fête aujourd'hui son centième numéro, ce qui ne nous rajeunit pas !

La Communauté de Communes de la Vallée de l'Oule a été créée en janvier 1996. Environ deux ans après, en juin 98 exactement sortait le premier numéro. Aujourd'hui, 17 ans après, cette belle aventure continue.

Voilà bien là la preuve que notre vallée a su garder un souffle de vie face à l'exode rural et à la désertification. Il s'y passe toujours quelque chose et les cent numéros parus jusqu'à ce jour témoignent de nombreux événements heureux (et malheureux) de la vie quotidienne : fêtes votives, intercommunales, fête des voisins, repas champêtres, rentrées scolaires, passage du rallye Monte Carlo, concerts,... mais aussi naissances, baptêmes, mariages, et inévitablement hospitalisations, décès.

Le fil de l'Oule reste un journal sans prétention, qui se veut être le témoin de ces choses simples de la vie, à la mesure du territoire qu'il couvre. Sa rédactrice s'efforce de l'enrichir de sujets traitant de l'histoire locale, du patrimoine, des savoir faire locaux,... qui sont des rubriques très appréciées. J'en profite pour remercier toutes les personnes qui ont bien voulu lui confier photos et documents anciens à cet effet ou se prêter à des entretiens en espérant que ce partage se poursuivra, pour que vive ce petit journal encore le plus longtemps possible.

Sur le conseil avisé de Gérard Denizeau, les 44 premiers numéros, dont l'ordonnateur avait perdu la trace, ont tous été numérisés.

Plus tard, nul doute que nos enfants auront plaisir à se replonger dans ces pages pour y retrouver des informations, des visages, ou revivre des événements.

Si tel est le cas, nous aurons rempli au moins une mission : celle de sauvegarder un peu de ce bien si précieux qu'est la mémoire vive de notre vallée dans le tumulte d'une Réforme Territoriale présente et à venir.

Gérard Tenoux

Sommaire :

- P. 1 : l'éditorial
- P. 2 à 4 : les délibérations du Conseil
- P. 5 : Relais des Services Publics
- P. 6 à 7 : Le Préfet rencontre les élus de la Vallée de l'Oule
- P. 8 : animations locales
- P. 9 à 10 : la culture dans la Vallée de l'Oule : ça part "dans tous les sens"
- P. 11 : le carnet de l'Oule
- P. 12 : mots croisés

Les orientations de la CCVO

**Conseil Communautaire
du 22 janvier 2015
(résumé des délibérations)**

Convention d'OPAH

Vu la délibération de la Communauté de Communes du 16/09/2014 approuvant le projet d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat,

Le Président explique que le projet a depuis été validé par les principaux partenaires financiers et peut aujourd'hui rentrer dans sa phase opérationnelle.

Pour ce faire, il convient de valider la convention d'OPAH et d'autoriser le département des Hautes-Alpes à désigner le bureau d'études qui assurera la mission de suivi-animation de l'opération.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré :

- accepte et valide le projet de convention d'OPAH,
- autorise le Président à signer cette convention,
- décide de participer à cette opération pour une durée de 3 ans,
- sollicite le département des Hautes-Alpes pour assurer le portage du dispositif,
- décide d'inscrire à son budget une enveloppe prévisionnelle totale de 20 413 € au titre de l'OPAH, soit 6 804 € par an sur trois ans (dont 17 000 € de subventions aux travaux et 3 413 € dédiés au suivi-animation).

- autorise le Président à engager toutes démarches liées à cette opération et à signer tout document s'y rapportant.

Président à prendre les mesures nécessaires à sa mise en œuvre.

SPANC : tarifs concernant la conception et la réalisation d'un Assainissement Non Collectif

La convention d'OPAH est consultable à la bibliothèque aux heures d'ouverture habituelles.

Demande de subvention au titre de la DETR 2015

Dans le cadre du contrat départemental des Hautes Alpes : « + de services au public », les collectivités qui ont en charge la gestion d'un Relais de Services Publics labellisé peuvent bénéficier d'une subvention de fonctionnement au titre de la DETR 2015.

Le Président propose que soit sollicitée une subvention de 11 000 € correspondant au poste de l'animatrice sur un mi-temps ainsi qu'à l'acquisition d'un nouvel ordinateur, sur la base du plan de financement suivant :

Coût de l'opération : 16 283 €
DETR : 61,4 %, soit 10 000 €
Région PACA : 16 %, soit 2 600 €
Autofinancement CCVO :
22,6 %, soit 3 683 €

A l'unanimité les conseillers se déclarent favorables à l'opération pré citée et autorisent le

De plus, le diagnostic périodique sera facturé 37 € TTC.

Toutes les modifications précitées seront reportées sur le règlement SPANC.

Les conseillers approuvent ces nouvelles dispositions.

Vos petites Annonces
(diffusion gratuite,
s'adresser à la rédaction au
04 92 66 04 21
ou ccvocathy@wanadoo.fr)

Le carnet de l'Oule

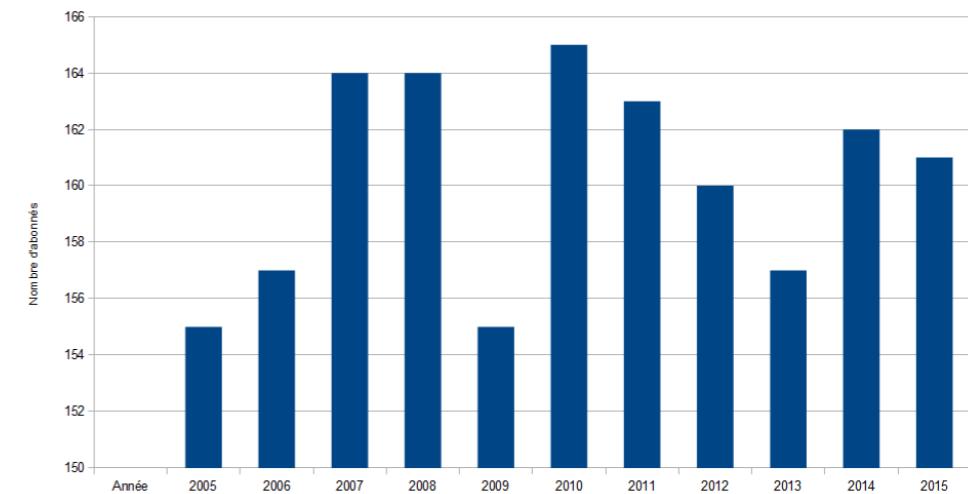
Daniel et Francine Imbart, née Richaud (Montmorin, quartier du Gâ) sont les heureux grands parents d'un petit **Abel** né le 1er mars 2015 à 7 h 58 à la maternité de Pertuis.

Abel Joseph Lucien pesait à la naissance 3 kg 760 pour 52 cm.

Toutes nos félicitations à ses parents : Elsa Bueckly et Laurent Imbart, domiciliés à Aix en Provence pour cet adorable poupon !



Evolution du nombre d'abonnés (2005-2015)



(Merci à Robin pour le graphique...)

Il y a eu beaucoup d'hospitalisations dans la Vallée cet hiver. Nous souhaitons un bon rétablissement à : **Suzanne Barthélémy, Annie Simian, Jocelyne Mennel, Louis Tatin, Jeannot Girousse et Sylviane Corbière** qui sont de retour à leurs domiciles ainsi qu'à **Daniel Joubert**, toujours à l'Atrir à Nyons.

Pratique et efficace : l'info par mail

La bibliothèque organise régulièrement des animations et rencontres conviviales les mercredis après-midi. Si vous souhaitez en être tenu(e)s informés par mail nous vous invitons, si ce n'est déjà fait, à nous communiquer - si vous en avez une - votre adresse de messagerie à : ccvocathy@wanadoo.fr

Carnet de l'Oule

N'hésitez pas à nous faire part d'événements survenus dans vos familles (mariages, naissances, décès, ...) pour les voir diffuser dans ce journal.

Dernière minute

Cette bien triste nouvelle nous parvient au moment-même où nous nous apprêtons à imprimer ce journal : Monsieur **Patrick JULIEN** de La Motte Chalancon est décédé subitement dans la nuit du jeudi 26 au vendredi 27 mars.

Selon sa volonté, il sera inhumé au cimetière de Montmorin ce mercredi 1er avril à 15 h.

Nous présentons nos sincères condoléances à toute sa famille : son épouse Dominique et ses quatre enfants : Samuel, Clément, Gildas et Emma.

Un projet culturel qui va parler à nos sens !

Les animations se poursuivront hors période estivale avec deux ateliers :

Le 21 octobre, dans le cadre de la journée mondiale de la vue (12 octobre), et parce que pour bien lire il faut bien voir, nous avons demandé à l'**association Activision** de venir animer à la bibliothèque un atelier "méthode d'amélioration naturelle de la vision" par la découverte de la méthode Bates. Places limitées aux 8 premiers inscrits. On l'aura compris, au travers de cet atelier, c'est le sens de la vue qui sera exploré.

Le 28 octobre, dans le cadre de la semaine du goût (15 au 21 octobre), nous vous proposerons un atelier ludique "dégustation à l'aveugle" de cerneaux de noix rouges du noyer situé dans le jardin de la cure à Montmorin (unique en France) et de cerneaux de noix ordinaires pour comparer leurs goûts. A cette occasion sera exposé le livre réalisé par Marie-France Perruchot de l'association Méluzine sur les arbres remarquables des Hautes Alpes et dans lequel est mentionné ce noyer, une de nos fiertés locales.

Enfin, le 31 octobre (date à confirmer), nous pourrons à nouveau écouter le groupe de Chant gospel **Pourpre Noire** dans l'église de Montmorin. Ce groupe était déjà venu se produire en 2014 et avait rencontré un vif succès. Pour cette raison, les élus ont souhaité reproduire l'expérience.

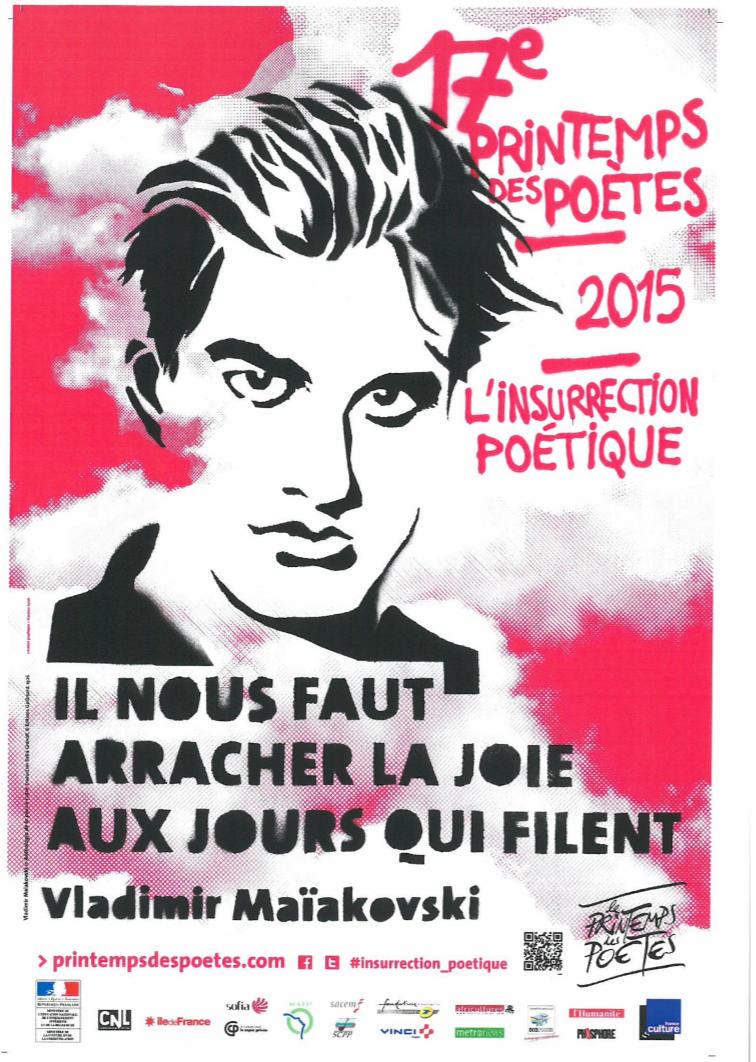
Le 17ème printemps des poètes : Cette année une animation à Bruis

A l'occasion du 17ème printemps des poètes, la Bibliothèque Départementale de Prêt 05 nous propose une animation gratuite à Bruis autour des éditions "Gros textes".

Il s'agit d'un petit spectacle intitulé :

"Tu es si belle
que les oiseaux tombent des arbres"

Le 29 avril 2015 à 16 h, le comédien Yves Artufel et le musicien Dominique Oury viendront à la bibliothèque faire une lecture poétique et musicale de textes parus aux éditions Gros textes.



Les orientations de la CCVO

Conseil Communautaire du 12 mars 2015 (résumé des délibérations)

Recrutement d'un géomaticien mutualisé au sein du Pays sisteronais

La Communauté de Communes de la Vallée de l'Oule (CCVO) s'est engagée, en collaboration avec le Conseil Général 05 et les EPCI concernés, à la mise en place d'un Système d'Information Géographique (SIG) mutualisé, dénommé GéoMAS. (voir délibération du 16 septembre 2014)

Un comité de pilotage et un comité technique ont été créés pour mettre en œuvre ce projet dans sa dimension stratégique et opérationnelle.

Le déploiement de l'outil SIG sur le territoire du Sisteronais-Buëch soulève la question de l'ingénierie géomatique locale. En effet, le SIG est un outil qui nécessite une compétence technique pointue et du personnel pour l'administrer et accompagner les utilisateurs. Dans ce cadre, le Pays Sisteronais Buëch (PSB) a mené une étude pour envisager des solutions de fonctionnement efficientes et à moindre coût.

Suite à la présentation de ces solutions lors du Conseil d'Administration du PSB du 20/01/2015, il a été préconisé le recrutement d'un géomaticien mutualisé à l'échelle du PSB.

Le coût de fonctionnement prévisionnel du service SIG mutualisé entre les 8 EPCI ayant conventionné dans le cadre du SIG mutualisé GéoMAS est de 50 000 € par an. Ce montant tient compte du traitement de l'agent ainsi que des charges fixes inhérentes à l'exécution de ses missions.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

considérant :

- la compétence SIG de la CCVO,
- les courriers des Préfets des Alpes de Haute Provence et des Hautes-Alpes sollicitant des collectivités la fourniture de fichiers au format SIG à la DDT, après toute modification d'un document d'urbanisme,
- l'ordonnance du 19 décembre 2013 visant à améliorer les conditions d'accès de la population aux documents d'urbanisme entraînant la création d'un géoportal national de l'urbanisme, point d'entrée unique des documents dématérialisés à compter du 1^{er} janvier 2016,
- la nécessité de mutualiser l'information géographique afin d'avoir une vision globale à l'échelle locale et à l'échelle départementale,
- la volonté de la CCVO de s'engager dans une politique de développement numérique,
- la nécessité de fournir au Comité Technique un référent territorial représentant les EPCI participant au projet GéoMAS,
- le besoin d'accompagnement des utilisateurs sur le territoire et de la valorisation de l'information territoriale dans le cadre des récentes évolutions de la réglementation en matière de gestion des réseaux humides et de suivi des documents d'urbanisme,

décide :

- d'approuver le projet de recrutement d'un géomaticien mutualisé pour animer la mission SIG du territoire d'accompagner les utilisateurs et développer le SIG à l'échelle du Pays Sisteronais Buëch,
- de donner mandat au Président pour engager les démarches nécessaires à l'élaboration d'une convention de partenariat entre les EPCI du territoire,
- de désigner M. Gérard Tenoux titulaire et Nathalie Bourgeaud, suppléante, pour participer au comité de pilotage de la mission SIG du territoire selon la convention de partenariat,
- de désigner le géomaticien mutualisé comme représentant de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Oule au sein du comité technique GéoMAS,
- d'autoriser le Président à signer l'ensemble des documents se rapportant à la mission SIG,
- de prendre en charge la quote-part du coût de fonctionnement du service.

Les orientations de la CCVO

Conseil Communautaire du 12 mars 2015 (suite)

Projet d'action culturelle des bibliothèques publiques : aide financière du CG 05

Le Conseil Général, au travers du budget alloué à la BDP propose une aide financière aux bibliothèques publiques pour des projets d'action culturelle. Cette aide peut atteindre 70 % du montant total d'un projet si celui-ci est porté par une bibliothèque intercommunale.

La bibliothèque intercommunale de Bruis a élaboré un projet sur le thème : « La culture dans tous ses sens ». Sa mise en œuvre consiste à organiser 2 concerts, plusieurs ateliers et conférences sur ce thème au cours de la période de mai à décembre 2015.

Le coût total de l'opération s'élèverait à 2 167, 96 € HT selon le plan de financement suivant :

Conseil Général : 70 %,
soit 1 517, 57 €
Autofinancement : 30 %,
soit 650, 39 €

Après en avoir délibéré les conseillers se déclarent favorables à l'opération ci-dessus exposée et autorisent le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à sa mise en œuvre.

Centre de Ressources Numériques : demande de subvention DETR et PIL

Vu la réflexion entamée depuis plusieurs mois par les élus pour définir un projet global de développement de la Vallée afin d'améliorer son attractivité et favoriser l'accueil de nouveaux habitants, le Président propose :

- de créer un Centre de Ressources Numériques dans les locaux de l'ancienne école communale de Montmorin, mis à disposition de la CCVO par cette commune,
- de faire procéder aux travaux de propreté et d'aménagement des futurs locaux,
- de faire l'acquisition du matériel de bureau et d'informatique nécessaire.

Le montant total de l'opération se monte à : 34 983, 00 € selon le plan de financement suivant :

Estat (DETR) : 50%,
soit 17 491, 50 €
Conseil général (PIL) : 30 %,
soit 10 495, 90 €
Autofinancement CCVO : 20 %,
soit 6 996, 60 €

Après en avoir délibéré, les conseillers se déclarent favorables à l'opération pré citée et autorisent le Président à faire procéder à toutes démarches nécessaires à sa mise en œuvre.

Conteneurs semi enterrés : rappels de quelques règles de base :

Dans l'intérêt de tous il est très important de respecter les consignes suivantes :

Le verre doit être déposé dans le conteneur à couvercle vert. Les bouchons de liège ou en plastique ainsi que les couvercles en métal doivent être préalablement retirés.

Les emballages : cartonnettes, barquettes aluminium, briques alimentaires de lait, jus de fruit, soupes..., boîtes de conserve, bouteilles en plastique, ainsi que les revues, magazines, journaux, doivent être déposés dans les conteneurs à couvercle jaune.

Tout le reste, c'est-à-dire les ordures ménagères non recyclables et à l'exception des objets volumineux encombrants, doit être déposé dans les conteneurs à tambour volumétrique, **dans des sacs poubelle bien fermés. Attention : ne pas forcer sur les tambours lors du dépôt des sacs.**

Afin de limiter le volume des déchets, quels qu'ils soient, et dont la collecte coûte très cher à la collectivité, il est vivement recommandé de compresser au maximum les sacs poubelle avant de les fermer ainsi que tous les objets qui peuvent l'être (écraser les bouteilles plastique, les briques alimentaires, les paquets de biscuit,...)

Quant aux gros cartons, ils doivent toujours être déposés au local derrière la mairie de Bruis.

Un projet culturel qui va parler à nos sens !

Depuis plusieurs années, le Conseil Général, dans le cadre de son Plan de Développement de la Lecture Publique, prévoit des aides aux projets d'action culturelle des bibliothèques publiques.

Pour être éligible un projet doit être construit autour d'un thème cohérent, en lien avec le patrimoine local (historique, culturel, naturel, paysager,...). De plus les animations doivent avoir pour ambition de promouvoir la lecture sous toutes ses formes.

C'est ainsi qu'en 2014, la bibliothèque de Bruis a pu bénéficier d'une subvention de 1 050 € (soit 70 % de la totalité des dépenses) pour la mise en œuvre du projet "Moyen âge et religions".

Dans les mêmes conditions, cette année encore la bibliothèque de Bruis va répondre favorablement à l'appel à candidature du Conseil général en présentant un projet intitulé "**La culture dans tous ses sens**".

C'est en effet "dans tous les sens" que nous emmèneront nos fidèles "auteurs près de chez nous" en nous présentant, à leur grès, leurs actualités, leurs dernières parutions,...

Le temps fort de ces manifestations aura lieu le 7 août. Ce jour-là nous retrouverons **Stibane et Michel Maximin** qui viendront nous parler de l'album jeunesse "Où est la lumière ? ", **Christian Berner** avec qui les inconditionnels des causeries du mois d'août ont pris l'habitude de philosopher ou encore l'imprévisible **Gérard Denizeau** qui a toujours plusieurs tours dans son sac pour surprendre et amuser son public. Cette année, pour coller au thème du projet, il devrait nous entretenir sur son sujet de prédilection à savoir les correspondances entre les différentes formes d'expression artistiques, ce qui tombe à pic puisque on peut par exemple associer la vue à la peinture, l'ouï à la musique,...

Les 5 sens, "au sens propre" seront aussi abordés au travers de multiples animations **toutes gratuites pour le public**, mises en place grâce au concours financier du Conseil général et au partenariat toujours aussi constructif entre la bibliothèque intercommunale de la Vallée de l'Oule et la Bibliothèque Départementale de Prêt 05.

Ainsi, le 10 juillet à la bibliothèque, vous pourrez assister à une conférence par **Alejandro Guzzetti** intitulée : "Jouer avec le vent à travers les 5 sens" : qui sait ce que cache ce titre énigmatique, vous le saurez en y participant !

Le 22 juillet, **Arlette Brassine** se propose d'animer un atelier modelage chez elle au quartier d'Usage à Bruis pour explorer le sens du toucher. Attention : places limitées au 10 premiers inscrits.

Le 7 août encore, après une après-midi studieuse, nous vous proposerons en soirée un moment plus festif sur la place de Bruis, avec **Marie Pistono et Lionel Blanchard** du groupe Marionèle de La Faurie qui nous feront découvrir leur dernier album "La Pacifie".

Cliquer sur ce lien pour en avoir un aperçu auditif : <https://soundcloud.com/marionele/la-pacific>

Le 26 août, **Nadine Parcy** de Bruis animera un atelier "fabrication d'objets à base de lavandin" pour une approche ludique du sens de l'odorat. L'atelier se tiendra en extérieur, sur la place de Sainte-Marie.



Animations locales

Chaleureuse chandeleur !

Ce mercredi après-midi, la Communauté de Communes de la Vallée de l'Oule offrait aux habitants une après-midi chandeleur à la bibliothèque.

Une vingtaine de personnes ont répondu à l'invitation et ont ainsi pu tester des crêpes très bretonnes garnies de caramel au beurre salé, une recette que les participants à l'atelier pâtisserie avaient confectionnée avec Nadine le mercredi précédent. Les confitures de fabrication locale ont aussi eu beaucoup de succès.

L'après-midi s'est prolongée par une partie de cartes.



Ils étaient tous en piste pour le marathon de belote à l'auberge de la Rabasse

C'est le dimanche 8 mars qu'avait lieu à la Rabasse le très attendu marathon de belote.

De nombreux passionnés y ont participé : 34 équipes se sont affrontées dès 14 h 30 et c'est finalement l'équipe de Monique et Jean Cousin de Bruis qui a remporté cette compétition incontournable dans la Vallée de l'Oule.

Pour prolonger le plaisir de se retrouver, en soirée, un repas pieds paquets a été servi à 50 convives.



Monique et Jean quant à eux sont repartis chacun avec un jambon

Elections départementales du 22 mars

Il nous est particulièrement agréable de faire savoir à nos lecteurs qu'au terme du scrutin du 22 mars 2015 :

Le binôme de candidats : Gérard Tenoux, Conseiller général sortant sur le canton de Rosans et Françoise Pinet, maire d'Aspres sur Buëch, ainsi que leurs remplaçants Damien Duranceau, maire d'Eyguians, et Jeanine Montchaussée, Présidente du Comité des fêtes de Serres ont été élus au premier tour des élections départementales. Ils totalisent 53,62 % des suffrages exprimés sur l'ensemble des 41 communes composant le nouveau grand canton de Serres né de la Réforme Territoriale voulue par le gouvernement.



Relais des Services Publics

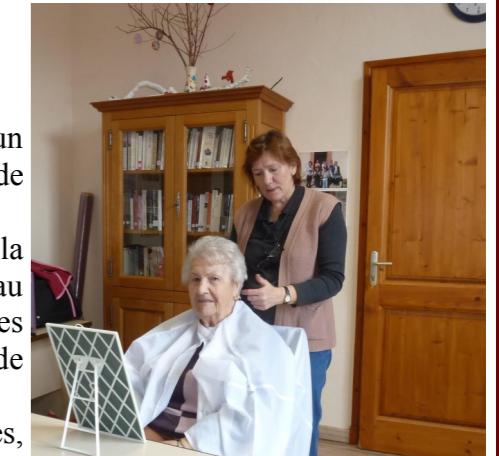
Coiffure :

Permanence pour permanentes au RSP de Bruis

Le mardi 17 mars en matinée, le RSP de Bruis avait organisé un groupement de rendez-vous dans ses locaux pour des prestations de coiffure.

La coiffeuse, Jeannette Tourre de Bellecombe Tarendol dans la Drôme avait déjà été sollicitée lors d'une première permanence au mois de décembre. Cette initiative avait alors été plébiscitée par les habitants si bien que l'expérience a été renouvelée à la demande de ces derniers.

Car en plus de pouvoir se faire coiffer sans faire trop de kilomètres, les clients de Jeannette apprécient aussi le côté convivial de ces permanences. Comme dans un vrai salon de coiffure on se retrouve, on discute. On peut même en profiter pour emprunter un livre ou un DVD à la bibliothèque. Ce jour-là, un mardi, c'était aussi "le jour de Francis" et certains sont même repartis avec leur provision de légumes pour la semaine.



Huit personnes au total ont pu bénéficier de ce service et déjà une prochaine date a été fixée : **Jeannette reviendra** avec ciseaux, rasoir et sèche - cheveux le **mardi 12 mai**.

Les personnes qui souhaitent **s'inscrire** doivent se faire connaître au 04 92 66 04 21. Les inscriptions seront enregistrées sachant que la priorité sera donnée aux personnes âgées ou à mobilité réduite.

Pédicure :

La prochaine permanence aura lieu le 23 avril dans les locaux de la bibliothèque. Sauf désistement de dernière minute le planning est complet.

A noter que les soins ont lieu en toute confidentialité dans le local équipé d'un point d'eau attenant à la bibliothèque.

Vu le succès que rencontrent ces permanences, vu aussi la difficulté à trouver un prestataire qui accepte de venir dispenser ses soins à Bruis, nous nous verrons obligés à l'avenir de donner, comme pour les permanences coiffure, priorité aux personnes âgées ou à mobilité réduite et vous remercions pour votre compréhension.

Récupérateur d'huiles de vidange :

La municipalité de Montmorin informe les habitants de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Oule que la mise à disposition du conteneur installé sur la route du Gâ à Montmorin - qui était destiné à recevoir les huiles de vidange usagées - ne sera pas renouvelée, compte tenu des risques de pollution, ce conteneur étant situé trop près de la rivière.

Vidange de fosses septiques :

En 2009, la Communauté de communes avait coordonné un groupement de commandes auprès d'un prestataire pour la vidange de plusieurs fosses septiques au cours d'une même tournée, ce dans le but de bénéficier de tarifs intéressants.

Les personnes qui souhaiteraient participer à un nouveau groupement de commandes sont invitées à nous le faire savoir au plus vite au 04 92 66 04 21 ou par mail : ccvocathy@wanadoo.fr

Le Préfet en délégation dans la Vallée de l'Oule

Le mercredi 11 février dans la matinée, Monsieur le Préfet Pierre Besnard était attendu à Bruis dans les locaux de la Communauté de communes.

Pour sa première incursion de ce côté-ci du col des Tourettes, le représentant de l'Etat dans les Hautes Alpes a été conquis par les paysages de notre vallée et ses charmes mais s'est aussi déclaré plus conscient de la problématique montagne spécifique au Sud du Département.

Le Président de la CCVO, Gérard Tenoux s'est quant à lui, dit très honoré que Bruis se fasse Préfecture d'un jour. En effet Monsieur le Préfet était à cette occasion accompagné d'une délégation exceptionnellement importante à savoir : Monsieur François Drape, Secrétaire général, Madame Colette Vioujas, Directrice Générale des Moyens et de la Coordination des Services Publics et de Monsieur Jean-Philippe Durante, Directeur des Libertés Publiques des Collectivités Locales.



Comme prévu, après un accueil café en présence des conseillers communautaires, Gérard Tenoux a fait visiter à Monsieur le Préfet le Relais de Services Publics : un point d'accueil très polyvalent qui combine dans les mêmes locaux un espace Internet destiné aux usagers, un point Visio Rendez-vous (installé par le Conseil général dans le cadre de l'opération nationale + de services au public), la bibliothèque et son coin réservé aux auteurs locaux, le coin vidéothèque,...



A Bruis : visite du RSP :
Gérard Tenoux, Pierre Besnard, François Drape et
Colette Vioujas

Le Préfet en délégation dans la vallée de l'Oule

« Nous avons fait nos calculs précise Gérard Tenoux et le manque à gagner financier serait très pénalisant pour le territoire ».

En réponse à ces inquiétudes, Monsieur le Préfet a rappelé aux maires les avantages d'une commune unique, à savoir, l'optimisation des moyens par leur mutualisation. Quant à l'aspect financier, le représentant de l'Etat n'est pas venu les mains vides et annonce que si les communes jouent le jeu, le manque à gagner évoqué sera compensé par des



A Sainte-Marie : devant l'une des plus petites mairies de France et son maire...grand !

entre elles, le gouvernement ne reculera pas), la commune nouvelle aura un peu plus de poids."

Dans le Buëch, comme le fait remarquer Monsieur Drape, il semble qu'on s'achemine vers un consensus duquel émergerait un partage de ce territoire en trois intercommunalités autour des trois bassins de vie que sont les villes « locomotives » de Serres, Veynes et Laragne – avec toutefois une incertitude pour Laragne qui pourrait préférer rejoindre Sisteron tout comme la commune de Ribiers. Les élus seront invités à en débattre à la prochaine réunion de la CDCI Eveline Aubert, Jean-Philippe Durante qui aura lieu début avril. Monsieur le Préfet et Gérard Tenoux s'accordent sur la nécessité de mutualiser pour aider les projets les plus structurants à émerger au sein de ces collectivités qui verront ainsi croître leur capacité financière. Parmi ces projets, le numérique (infrastructures et usages) devrait être la priorité des priorités pour le Conseil Général.



A Montmorin, Le Préfet a découvert l'exposition sur la première guerre mondiale

financements Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux : « l'Etat doit mettre le paquet sur les zones les plus fragiles. Dans les Hautes Alpes cela signifie réduire le déséquilibre entre le Nord - avantage par les stations de ski - et le Sud. De plus, au sein de la future grande Intercommunalité à laquelle elle sera un jour rattachée (puisque rappelle-t-il, concernant le regroupement des communautés de communes



A Montmorin, devant la mairie au premier plan : Jean-Louis Corréard, Gérard Tenoux, Pierre Besnard, Eveline Aubert, Jean-Philippe Durante

Après le déjeuner pris au restaurant de la Rabasse à Montmorin, les élus et l'ensemble de la délégation préfectorale ont procédé à la visite des trois villages.